



## Un forum intergénérationnel fort enrichissant

Le 19 août dernier avait eu le forum intergénérationnel dans notre municipalité. Tout au long de la journée, près de 23 jeunes, âgés de 18 à 26 ans, se sont réunis afin de discuter de leur municipalité, St-Ferdinand.

La journée a débuté en se rendant au belvédère longeant la route 165. Ce site appartenant au gouvernement du Québec est dans un piètre état. La situation actuelle de ce site a laissé perplexe plusieurs d'entre nous. À partir de cette réalité, près de 5 recommandations d'ordre touristique et environnemental ont été élaborées et seront déposées au conseil municipal du mois d'octobre.

Par la suite, les participants se sont rendus au site logeant le terrain de balle et de soccer. Cet endroit accueille chaque été des centaines de sportifs qui y pratiquent différents sports. Depuis quelques années la population du Québec, et de la municipalité de St-Ferdinand, souhaite davantage d'endroits pour leur permettre d'avoir une vie active tant au niveau culturel que sportif. Afin de répondre à ces demandes croissantes de la communauté, les participants au forum intergénérationnel soumettront, au conseil du mois d'octobre, plus de 6 recommandations.

Finalement, la journée s'est conclue par une visite des infrastructures d'eau de la municipalité de St-Ferdinand. Tout au long de la visite, les participants ont pu être conscientisés sur cette richesse municipale.

Dans le même ordre d'idée, TOUS les citoyens, âgés de plus de 30 ans, ayant des idées de développement, sont invités à divulguer leurs propositions par téléphone au 428-3480 ou encore prendre rendez-vous avec Mathieu St Pierre au 428-9426.

Finalement, tous ceux et celles intéressés à prendre connaissance des différentes recommandations faites à la municipalité de St-Ferdinand, sont invités à se rendre au bureau municipal pour le conseil du mois d'octobre, le 1er octobre 2006 à 19h30.

# Un comité jeunesse à St-Ferdinand?

Lors de mon embauche par le conseil municipal, je devais mettre en œuvre un plan de développement communautaire dont les deux objectifs majeurs étaient d'impliquer et d'intégrer les citoyens, plus particulièrement ceux âgés entre 18-25 ans, de la communauté de St-Ferdinand.

Afin d'atteindre les objectifs initialement fixés, j'ai donc décidé de diviser le plan de développement en deux phases. La première en serait une de cueillette d'informations (le forum intergénérationnel). Tandis que la seconde se veut la mise en application des différentes recommandations ressorties tout au long de la phase numéro un. Or, pour permettre à l'ensemble de la communauté de St-Ferdinand de bénéficier de toute la richesse que sont nos jeunes présents et actifs dans la municipalité, la seconde phase sera réalisée par l'entremise d'un comité permanent de la jeunesse.

Le comité jeunesse, tel que proposé, regroupe 8 jeunes âgés de 18-25. Ils auront chaque année un ou deux mandats qui leur seront attribués par le conseil municipal. Les membres du conseil municipal auront à choisir parmi l'ensemble des recommandations ressorties dans le cadre de l'activité forum intergénérationnel. Le comité devra respecter les contraintes budgétaires, de ressources et de temps qui leur seront imposées.

Le but visé par la création de ce comité est double. Tout d'abord, je souhaite d'impliquer davantage les jeunes aux décisions et au monde municipal tout en dynamisant et en développant la municipalité de St-Ferdinand.

Avec la création de ce comité, plusieurs projets, qui se rajoute à ceux déjà prévu par le conseil municipal, verront le jour à St-Ferdinand. Actuellement, les projets dans la mire du comité jeunesse sont d'ordre communautaire, environnemental, sportif et touristique.

La phase deux du plan de développement communautaire sera présentée le 1er octobre, au conseil du mois d'octobre, afin qu'elle soit entérinée par le conseil municipal. Plusieurs d'entre vous ont déjà manifesté de l'intérêt face à ce comité. J'invite donc, tous ceux et celles désirant s'y impliquer de communiquer avec moi, Mathieu St Pierre, au 428-3480 dans les plus brefs délais.

**Mathieu St Pierre**

---

## CUEILLETTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX Semaine du 9 octobre 2006

### Chevaliers de Colomb Conseil 9149 de St-Ferdinand

Journée colombienne

**Souper Spaghetti et soirée  
samedi, le 14 octobre à 18h00**

à la Salle Communautaire

**Orchestre : Alain et Angela Carrier  
Bienvenue à tous**

Le tout sera précédé d'une messe à l'église à 16h00

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Paulo Asselin  
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix  
Conception et mise en page : Gérard Lessard  
Impression : Imprimerie Fillion enr.  
Tirage : 1000 copies  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2006  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2006

**Bénévoles demandés  
pour la construction et peinture  
de nouvelles bandes pour  
la patinoire de Saint-Ferdinand.**

**Donner votre nom  
à la municipalité!!!**

**On vous contactera pour l'horaire  
de votre bénévolat.**

**Merci de votre implication!**

**Le Cercle de Fermières  
de St- Ferdinand recherche :**

...des femmes qui désirent apprendre ou perfectionner  
diverses techniques artisanales;

...des femmes qui désirent échanger sur différents sujets  
d'actualité;

...des femmes qui désirent se faire des amies;

...des femmes qui sont à la recherche d'un magazine qui  
traite de différents sujets d'actualité et d'artisanat.

Si vous êtes une de ces femmes, alors c'est aux Fermières  
qu'il faut aller !

**Dominique Breton**

*Responsable du comité de recrutement*

Pour informations : 428-3556

**3e VERSEMENT  
DES TAXES MUNICIPALES  
3 octobre 2006**

**Cours de Gardiens  
et Gardiennes avertis**

**Tu as 11 ans et tu as le goût de garder des enfants,  
Tu veux suivre ce cours**

**La Maison des Jeunes l'offrira :**

**Samedi, le 7 octobre et lundi, le 9 octobre  
de 9h30 à 15h30 à la Maison des Jeunes.**

**Les coûts sont de \$25. payable à l'inscription  
Contactez Josée au 428-9622**

**Date limite d'inscription : jeudi le 28 septembre**



**Prochaine réunion  
du conseil municipal  
de Saint-Ferdinand**

**lundii, le 2 octobre 2006  
à 19h30 à la salle du conseil**

**SOIRÉE DE LA FADOQ  
Club de St-Ferdinand**

**samedi, le 30 septembre 2006  
à 20h00 à la Salle Communautaire**  
Lors de cette soirée, il y aura danse  
avec orchestre et prix de présence.

**et**

**Danse, dimanche après-midi  
le 15 octobre 2006  
de 13h30 à 16h30  
à la Salle Communautaire de  
Bienvenue à tous**

**Offre d'emploi**

**Entretien à l'aréna  
pour la saison de 2006-2007**

- Travail à temps partiel de novembre à mars
- Salaire de \$ 7.75 de l'heure
- Environ 12 heures /semaine
- Travail de soir et fin de semaine
- Être âgé de 17 ans
- Être responsable
- Avoir son cours de premiers soins  
serait un atout
- Refaire de la glace après utilisation
- Faire l'entretien général de l'aréna

Faites parvenir votre curriculum au :  
821 rue Principale,  
St-Ferdinand, QC G0N 1N0  
A/S de Diane Vigneault  
Avant le 29 septembre 2006

# Résumé de certaines décisions du conseil

séance du 5 septembre 2006

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Le conseil accepte le rapport des Loisirs de St-Ferdinand concernant les activités du mois d'août et préparation des projets d'automne.

Le conseil rembourse les frais encourus pour remettre en place une colonne de pierre chez Madame Suzanne Coriveau, route Domaine du Lac.

La municipalité autorise ses deux directrices générales à suivre une journée de formation concernant le projet « fiscalité agricole et périmètre comptable » - au coût de 150\$/personne.

Le conseil accepte d'appuyer la demande de Mme Martine Brécy et M. Alain Plaud auprès de la commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) concernant une aliénation de terrain et sa subdivision pour fins agricoles.

Correspondance de M. J.C. Bédard concernant les travaux effectués en 1996 sur le pont de la route Binette. Le rapport de M. Bédard avait été envoyé à l'ancien Ministre délégué aux Transports, Monsieur Yvan Marcoux.

Lettre de M. J.C. Bédard faisant état de son refus d'autoriser l'implantation d'éolienne sur son terrain et demande une limitation de 300 mètres de distance de ses lignes de lot pour toute construction d'éolienne.

Demande est faite par Mme Maryse Bédard et M. Steeve Marcoux pour améliorer le chemin du rang 4 centre pour la circulation forestière. Le conseil mandate son inspecteur.

Le conseil se voit dans l'obligation de refuser l'installation d'une maison modulaire dans le domaine Douville,

puisque'elle ne respecte pas les dimensions minimum de 22 pieds par 24 pieds.

La municipalité demande au Ministère de l'Environnement et du développement durable d'être informée du déversement de purin du 26 juillet 2006 dans la rivière Larochelle et du suivi du dossier.

Le conseil accepte la mise à jour du contrat de déneigement en ce qui a trait à la hausse du prix du pétrole calculer selon les grilles du ministère des Transports.

Le conseil accepte de verser une aide financière de 15000\$ au comité de promotion économique (CPE). Le montant avait été budgétisé à cette effet. Le 24 août 2006 se tenait l'assemblée générale du C.P.E. le mandat de tous les directeurs a été reporté pour 1 an, 3 représentants du conseil y siègent sans droit de vote.

Activités du CPE pour 2006

- Amendement à la politique de mesures incitatives pour la zone industrielle du rang 6 (volet 1)
- Activité promotionnelle du CPE
- envoi du dépliant dans plusieurs municipalités
- Traitement des demandes (promoteurs)
- Règlements généraux
- Pancarte annonçant la zone industrielle du rang 6
- Finalisation du programme Pacte Rural
- Analyse d'une politique - volet résidentiel

Le conseil approuve les dépenses de 15000\$ (montant subventionné) pour les travaux exécutés sur le rang 5 centre.

Le conseil accepte le rapport financier trimestriel de la municipalité.

Un avis de motion est donné concernant le règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Un avis de motion est donné concernant la circulation de véhicules lourds sur un pont.

La municipalité accepte de défrayer 60% du coût supplémentaire des frais des activités du hockey mineur et du patinage artistique de ses résidants aux aréas de Plessisville et Thetford Mines.

(suite à la 5)

## **Quad Centre-du-Québec**

**Tous les membres sont convoqués  
à l'assemblée générale annuelle  
qui aura lieu**

**le 22 octobre 2006 à 13h00  
au Restaurant la Belle Québécoise,  
1100, rue Principale situé à  
Daveluyville, sortie 220 de  
l'autoroute 20.**

**Bienvenue à tous les membres !**

## Résumé de... (suite de la 4)

La municipalité, ayant renoncé à l'acquisition d'un défibrillateur, dans le cadre du pacte rural, redistribue proportionnellement les argents aux projets déjà approuvés.

- CPE - mise en place d'une structure de fonctionnement indépendant pour le développement durable du CPE = 3 336.00\$
- Aménagement des bandes riveraines du lac William = 2 560.00\$
- Production de disques et spectacles par la chorale des jeunes = 1 861.77\$

Le conseil accepte l'offre de service de Géolab inc. pour le projet « égout rue Principale sud » pour un montant de

3000\$ consistant à une étude environnementale - phases II - en face du 1126 rue Principale.

Le conseil accepte le rapport d'environnement et le rapport de voirie du mois d'août.

11 permis d'émis au mois d'août -  
1 agrandissement, 7 bâtiments accessoires, 2 rénovations et 1 puits artésien pour une valeur déclarée de 63900\$.

M. Jean Gardner nous présente aussi la liste des travaux à faire en septembre et leur coût approximatif pour un total de 69 000\$.

La municipalité accepte de payer les comptes du mois d'août pour un montant de 99 925.11\$

## Sécurité en transport scolaire

La rentrée scolaire est déjà commencée depuis peu pour tous les jeunes qui fréquentent les écoles de La MRC de L'Érable. Nous voulons rappeler aux automobilistes quelques règles de sécurité concernant le transport scolaire car pour nous, la sécurité des jeunes est primordiale.

-Tout conducteur d'un véhicule, doit immobiliser son véhicule à plus de 5 mètres d'un autobus dont les feux intermittents sont en marche ou le signal d'arrêt est actionné.

-Tout conducteur d'un véhicule ne peut dépasser un autobus affecté au transport scolaire alors que les feux intermittents sont en marche ou que le signal d'arrêt obligatoire est actionné.

À défaut de ne pas respecter ces règlements du code de la sécurité routière, le conducteur est passible d'une amende de 200\$ et 9 points d'inaptitude.

Nous suggérons également aux parents de discuter avec leurs enfants des règles de sécurité qu'ils doivent respecter tout au long de leur trajet dans l'autobus :

- 1- Je me rends à l'avance à l'arrêt d'autobus pour éviter de courir
- 2- J'attends l'autobus en file sans bousculer les autres
- 3- J'attends que l'autobus soit immobilisé avant de m'en approcher
- 4- Je me dirige vers ma place et je m'assois immédiatement
- 5- Je laisse l'allée libre de tout objet
- 6- J'évite de distraire le conducteur d'autobus
- 7- Je garde les bras et la tête à l'intérieur de l'autobus en tout temps

- 8- Je reste assis tout au long du trajet, jusqu'à ce que l'autobus soit complètement arrêté
- 9- Je m'éloigne de l'autobus dès que je suis descendu et je reste loin des roues
- 10- Je m'assure que le conducteur m'a bien vu avant de traverser devant l'autobus
- 11- Je ne passe jamais derrière l'autobus pour traverser la rue.

Nous souhaitons à tous les jeunes une bonne année scolaire et nous vous demandons d'être prudent durant le transport en autobus.

Agente Isabelle Brisson, Sûreté du Québec  
MRC De L'Érable - 819-362-1221

## Popote roulante

Des repas préparés par le Lakeside  
sont servis à domicile  
pour personnes âgées,  
en convalescences ou handicapées.

**Info : Lise Fréchette 428-3318**

## Collecte de sang

Un grand Merci à tous les donateurs  
et aux bénévoles pour le succès de la collecte  
du 28 août dernier de la part du Conseil 9149  
des Chevaliers de Colomb de St-Ferdinand  
et le Club du Nouveau Départ.

**113 donateurs**



## **PERMIS DE BRÛLAGE SSIRÉ**

Avant la saison froide, plusieurs en profiteront pour effectuer le ménage de leur terrain résidentiel, agricole ou forestier. Le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) tient à rappeler aux citoyens qu'il est permis de brûler des matières ligneuses en respectant les conditions stipulées au règlement. 274, Section 7.6 « FEU EN PLEIN AIR ».

Il est entre autre obligatoire d'obtenir un permis du SSIRÉ avant l'allumage de tout feu en plein air qui n'est pas considéré comme un feu de plaisance et qui dépasse les dimensions prescrites au règlement, et ce en tout temps de l'année.

Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende de 350 \$ pour une personne physique et de 800 \$ pour une personne morale.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Serge Blier au (819) 362-2333 poste 254.

## **Concours de photos pour le nouveau site internet**

La Sûreté du Québec invite la population à soumettre les plus belles images de leur région et de leur Municipalité Régionale de Comté (MRC) afin de développer son nouveau site Internet.

Les photos qui seront choisies figureront sur les pages d'accueil des districts ou des postes MRC, selon le cas. C'est une invitation lancée aux amateurs de photos de l'ensemble des régions du Québec.

À gagner : Les gagnants se mériteront des objets promotionnels à l'emblème de la Sûreté du Québec ou des journées de patrouilles, selon les capacités opérationnelles.

Critères à respecter :

- Avoir une résolution de 150 dpi minimum
- Envoyer le fichier opérationnel
- Indiquer clairement le lieu qui figure sur votre photo
- Inscire la catégorie : régionale ou locale (MRC)

Veuillez prendre note que les photos doivent parvenir au plus tard le 15 novembre 2006 à l'adresse [concoursphotos.dri@surete.qc.ca](mailto:concoursphotos.dri@surete.qc.ca). Les gagnants seront informés par téléphone dans la semaine du 27 novembre 2006. Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.

Agente Isabelle Brisson - Sûreté du Québec  
MRC de l'Érable - 819-362-1221

### ***La Chorale Do-Mi-Sol vous attend pour faire partie de son équipe.***

**Les activités de la chorale se déroulent à tous les mercredis à 19h00 à la salle Communautaire.**

Les membres (hommes et dames) de la chorale vous attendent et seront heureux de vous accueillir pour chanter, fraterniser, et ce, deux heures par semaine...

Pour info : Cécile Cantin au 428-9284

### **Chevaliers de Colomb Conseil 9149 de St-Ferdinand**

Tous les membres sont convoqués à une  
**assemblée générale**  
qui aura lieu le **26 septembre 2006**  
à **19h30 à la salle du Presbytère**  
Tous les membres sont les bienvenus

### **La P'tite Trouvaille du Mois**

Veuillez prendre note que La P'tite Trouvaille du Mois se veut un endroit pour approfondir vos connaissances dans le domaine des arts.

Organisé par le cercle de Fermières de St-Ferdinand, et ouvert à toutes, nous vous invitons à venir vous joindre, dans un climat amical, à un groupe de femmes, désireuses de transmettre leur savoir ou bien d'apprendre.

C'est avec enthousiasme qu'à chaque mois dans le journal de la municipalité au "Calendrier des activités à St-Ferdinand" nous vous y présenterons ce que vous y découvrirez lors de la saison 2006-2007.

Bienvenue à toutes! - Pour plus d'informations 428-3556

# Clinique de vérification des sièges d'auto pour enfants

La Sûreté du Québec de la MRC de l'Érable désire vous informer que samedi 30 septembre 2006 se tiendra la clinique de vérification des sièges d'auto pour enfants dans le stationnement des Galeries de l'Érable à Plessisville. Cette activité se déroulera de 9h00 à 16h00.

De plus, il y aura quelques prix de participations pour ceux et celles qui auront fait vérifier le siège de leur enfant au courant de la journée.

Nous comptons sur votre présence à cette activité qui permettra à votre enfant d'être en sécurité lors de vos déplacements.

Agente Isabelle Brisson - Sûreté du Québec  
MRC de l'Érable - 819-362-1221

**N'oubliez pas  
- le permis de feu est  
obligatoire en tout  
temps dans la  
MRC de l'Érable**

**Serge Blier  
(819) 362-2333 poste 254**

## Calendrier des activités 2006 à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
<b>septembre</b>			
	Tous les samedis	Marché public la Marina	De 10h00 à 12h00
	vendredi, 29 septembre	Souper spaghetti 18h00 à la Salle communautaire	Fermières 428-3476
<b>octobre</b>			
	jeudi, 12 octobre	réunion des Fermières	Ginette Lemay 428-3476
	samedi, 14 octobre 17h30	Souper spaghetti et soirée pour la Journée Colombienne	Chevaliers de Colomb Salle Communautaire
	lundi, 16 octobre de 9h00 à 12h00	La P'tite Trouvaille du mois Initiation à la broderie au ruban au sous-sol de l'église	Cercle des Fermières 428-3556
	lundi, 30 octobre de 13h00 à 16h00	La P'tite Trouvaille du mois Cours de Frivolité (Tatting) au sous-sol de l'église	Cercle des Fermières 428-3556
<b>décembre</b>			
	jeudi, 14 décembre	soirée des Fêtes, souper 18h00	Fermières 428-3476
	vendredi, 15 décembre	Soirée des Jubilaires	FADOQ Club de St-Ferdinand
<b>janvier 2007</b>			
	dimanche, 21 janvier	partie de cartes, Salle Communautaire	Fermières 428-3476
<b>avril 2007</b>			
	jeudi, 12 avril	Exposition de 13h00 à 19h00 Salle Communautaire	Fermières 428-3476

**Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 428-3413**

